**Epreuve d’Histoire des Arts : procédure de passation**

* Chaque candidat doit déposer une liste de 5 sujets
* Le jour de l’épreuve, on l’informe du sujet choisi par le jury.
* Le candidat prépare son exposé pendant 30 minutes environ. Pour ce faire, il n’utilise que les œuvres qu’il doit analyser. Il doit apporter les supports sur papier pour pouvoir préparer son exposé. **Il est clair qu’il ne peut s’agir d’un exposé préparé à l’avance de type diaporama**.
* Le candidat peut ensuite présenter l’œuvre. L’épreuve dure 15 minutes.

Le support sera projeté grâce à un vidéoprojecteur. Si l’œuvre a été étudiée en classe, les professeurs l’auront mise à disposition des jurys sur le réseau du collège, s’il s’agit d’une œuvre libre, l’élève apportera le support sur une clé USB.

Dans un premier temps, le candidat présente son exposé sans être interrompu (pendant 5 à 10 minutes) puis le jury l’interroge afin qu’il précise ou enrichisse son propos (pendant le temps restant).

La grille d’évaluation doit vous aider à préparer efficacement cette épreuve, n’hésitez pas à vous entrainer…